

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2019**

<p>POL 1600-10 Politique au Canada et au Québec Lundi 18h00-21h00</p>
--

Chargé de cours : Marc-André Houle
Encadrement : sur rendez-vous
Courriel : houle.marc-andre.2@uqam.ca

Descriptif du cours

Présentation des facteurs démographiques socioculturels et économiques qui fondent la particularité de la société politique québécoise dans l'ensemble canadien. Étude des forces socioéconomiques (classes, institutions économiques, associations) et politiques (lobbies, partis) qui interviennent sur le pouvoir politique provincial du Québec et, du point de vue du Québec, sur le pouvoir politique fédéral. Cette étude s'articule à l'analyse de l'évolution récente des politiques gouvernementales qui affectent la population québécoise et à celle des idéologies qui servent d'appui à ces politiques ou les contestent. Le cours introduit enfin à la connaissance du fonctionnement de la structure politique (cadres et mécanismes institutionnels) provinciale du Québec et fédérale du Canada.

Objectifs du cours

- Permettre l'acquisition de connaissances sur les fondements, les institutions et les acteurs des systèmes politiques canadien et québécois;
- Comprendre les facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels à l'origine de la vie politique canadienne et québécoise;
- Analyser les enjeux de la politique canadienne et québécoise à la lumière de son évolution dans le temps;
- Développer l'esprit critique des étudiants et des étudiantes vis-à-vis les approches utilisées pour analyser les enjeux de la vie politique canadienne et québécoise.

//

Lectures obligatoires

Alain-G. Gagnon (dir.). (2017). La politique québécoise et canadienne : Acteurs, institutions, sociétés, 2e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec.

//

Évaluations

- 1) Une fiche de lecture à produire à partir d'un élément pris dans l'actualité et portant sur un enjeu de la politique canadienne ou québécoise. L'article doit provenir d'un journal quotidien québécois et doit avoir été publié dans le mois qui précède la remise de la fiche. La fiche comporte trois à quatre pages et est remise en classe lors d'une séance au choix. Le modèle de fiche sera présenté en classe et sera disponible sur Moodle. La fiche constitue le point de départ des discussions qui auront lieu à chaque début de cours et qui seront animées par les étudiants. Deux points seront accordés pour la participation en classe. (10 % de la note finale)
- 2) Examen de mi-session en classe : **18 février 2019** (40 % de la note finale)
- 3) Examen synthèse en classe : **15 avril 2019** (50 % de la note finale)

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Note	Intervalle	
A+	[90 – 100]	Excellent
A	[85 - 90[Excellent
A-	[80 - 85[Excellent
B+	[77 - 80[Très bien
B	[74 - 77[Très bien
B-	[70 - 74[Très bien
C+	[67 - 70[Bien
C	[65 - 67[Bien
C-	[63 - 65[Bien
D+	[61 - 63[Passable
D	[59 - 61[Passable
E	< 59[Échec

Sommaire et calendrier des séances

Dates	Thèmes	Lectures obligatoires
7 janvier 2019	Mot de bienvenue, présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation. Pourquoi étudier la politique canadienne et québécoise ?	<p>Chapitre 1 : Guy Laforest et Alain-G. Gagnon. Comprendre la vie politique au Québec et au Canada, p. 9-31.</p> <p>Chapitre 5 : Alain-G. Gagnon. Les cinq visages du Québec, p. 110-127.</p>
14 janvier 2019	Le régime constitutionnel et le fédéralisme	<p>Chapitre 6 : Peter Graefe. L'État canadien, p. 133-152.</p> <p>Chapitre 11 : Xavier Dionne et Alain-G. Gagnon. L'évolution des relations fédérales-provinciales au Canada, p. 241-261.</p>
21 janvier 2019	Le parlementarisme, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire	<p>Chapitre 7 : Hubert Cauchon. Les institutions parlementaires, p. 153-177.</p> <p>Chapitre 8 : Donald J. Savoie. Le pouvoir au sommet : la domination de l'exécutif, p. 179-195.</p>
29 janvier 2019	Le parlementarisme, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire	<p>Chapitre 7 : Hubert Cauchon. Les institutions parlementaires, p. 153-177.</p> <p>Chapitre 10 : Louis-Philippe Lampron. Les institutions judiciaires et le phénomène de la judiciarisation du politique au Québec et au Canada, p. 217-240.</p>
4 février 2019	Système partisan et partis politiques	<p>Chapitre 12 : Xavier Lafrance. Les systèmes partisans et l'organisation des partis politiques au Canada et au Québec, p. 267-299.</p> <p>Chapitre 17 : Allison Harell et Philippe Duguay. Les élections au Québec et au Canada, p. 395-411.</p>
11 février 2019	Le nationalisme au Québec	<p>Chapitre 5 : Alain-G. Gagnon. Les cinq visages du Québec, p. 110-127.</p> <p>Chapitre 14 : Alain Dieckhoff. Le nationalisme québécois dans une perspective comparée, p. 331-350.</p>

18 février 2019	Examen de mi-session en classe	
25 février 2019	Semaine de lecture	
4 mars 2019	Le nationalisme canadien, le nationalisme autochtone et la politique des identités	<p>Chapitre 2 : Yves Couture. Empire, pluralisme et démocratie : la pensée politique au Québec et au Canada anglais, p. 33-60.</p> <p>Chapitre 3 : Nicolas Houde et Benjamin Pillet. Les Autochtones et le colonialisme canadien, p. 61-85.</p>
11 mars 2019	Le sport et la politique au Canada et au Québec	<p>À déterminer. Voir Moodle.</p> <p>Présentation de Bachir Sirois-Moumni, doctorant en communication à l'UQAM</p>
18 mars 2019	Le Canada et le Québec dans le monde	<p>Chapitre 21 : Justin Massie et Stéphane Roussel. La politique étrangère du Canada : intérêts, institutions et identités, p. 483-411.</p>
25 mars 2019	Les mouvements sociaux	<p>Chapitre 13 : Francis Dupuis-Déri. Les mouvements sociaux au Québec et au Canada, p. 301-330.</p> <p>Présentation de Valérie Lapointe, doctorante en science politique à l'Université d'Ottawa.</p>
1 ^{er} avril 2019	Le fédéralisme fiscal	<p>Marc-André Houle (2018). Pourquoi se priver d'une partie des transferts fédéraux auxquels le Québec a droit », <i>Le Devoir</i>, 9 avril, [En ligne] : https://www.ledevoir.com/opinion/idees/524733/pourquoi-se-priver-d-une-partie-des-transferts-federaux-auquel-le-quebec-a-droit</p> <p>À déterminer. Voir Moodle.</p>
8 avril 2019	Le développement régional	À déterminer. Voir Moodle.
15 avril 2019	Examen final en classe	

***Bibliographie disponible sur demande

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>
Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM